

The background features a vibrant red-to-orange gradient. Silhouettes of several people are shown in dynamic, dancing poses. A bright light source in the center creates a starburst effect with rays of light extending outwards. There are also several soft, circular bokeh light spots scattered across the scene.

**Les clés du succès pour des services sensibles aux jeunes :  
Présentation de la série**

# Les clés du succès pour des services sensibles aux jeunes : Présentation de la série

## « Déverrouiller » l'accès

On dit souvent que les jeunes sont l'avenir. Si c'est certainement vrai, ils sont aussi bel et bien le présent. On dénombre environ 3 milliards de personnes âgées de moins de vingt-cinq ans à vivre sur la planète, et un fort pourcentage de ces jeunes sont dépourvus de l'accès aux services ou aux informations de santé sexuelle et reproductive dont ils ont besoin pour traduire leurs décisions en réalités pour leur vie actuelle et future.

La série *Les clés du succès pour des services sensibles aux jeunes* a vocation d'explorer quels sont, d'après l'IPPF, les éléments clés pour « déverrouiller » l'accès à des services de santé sexuelle et reproductive pour les jeunes. Nous sommes convaincus que, si chaque professionnel de santé et chaque institution prestataire de soins adoptaient ces clés dans la mise en œuvre de leur travail au quotidien, cela contribuerait de beaucoup à l'éradication de la stigmatisation et des autres obstacles qui empêchent les jeunes d'accéder aux services, aux informations et au soutien qu'ils sont en droit de recevoir.

L'IPPF, la Fédération internationale pour la planification familiale, fournit depuis longue date des services destinés aux jeunes<sup>1</sup>, et les Associations Membres considèrent que la prestation de services aux jeunes constituent l'une de leurs activités de base. Entre 2008 et 2010, le pourcentage des services de l'IPPF qui ont été fournis aux jeunes a doublé, plus de trente pour-cent des services de l'IPPF à l'échelle mondiale étant délivrés à ce groupe d'âge.

Notre approche en matière de prestation de services de santé sexuelle et reproductive pour les jeunes est fondée sur leurs droits, plutôt qu'exclusivement sur leurs besoins. Une approche fondée sur les besoins peut s'avérer réactionnaire, tandis que l'approche fondée sur les droits nous oblige à adopter une attitude proactive dans la fourniture d'informations et d'accès pour les jeunes d'une manière qui fasse écho à leurs réalités uniques. L'approche fondée sur les besoins se concentre principalement sur la santé, alors que l'approche fondée sur les droits est axée autour de la santé, de la participation et de l'autonomisation.

La série des *Clés* s'intéresse à la manière d'adopter l'approche fondée sur les droits, quel que soit le cadre de la prestation de services santé sexuelle et reproductive. Nous sommes convaincus que les institutions et les professionnels qui incarnent les caractéristiques décrites dans cette série sont bien placés et mieux équipés pour attirer de jeunes clients démunis, afin de répondre à tous leurs besoins en matière de santé sexuelle et reproductive (tant réels que perçus), de leur donner les moyens de réaliser leurs droits sexuels, de les guider à travers les processus de prise de décisions et de les conserver comme clients pour en assurer les soins continus dans les années à venir.

En substance, *Les clés* traitent de la question du « comment » fournir des services d'une manière qui soit fondée sur les droits de l'homme et qui puissent être considérés « sensibles aux jeunes ». Il nous faut aller au-delà de gestes symboliques pour adopter une approche en matière de fourniture de services de santé sexuelle et reproductive qui réponde véritablement et globalement aux droits sexuels des jeunes. Alors que la série n'est pas censée être exhaustive ni spécifique à la myriade de contextes au sein desquels l'IPPF opère, nous sommes fermement convaincus que ces cinq publications représentent cinq pas de géant dans la bonne direction.

<sup>1</sup> On définit de jeunes les personnes âgées entre 10 et 24 ans.

## Ensemble de services

Si la série Les clés aborde le « comment », il n'empêche pas moins qu'il subsiste des questions sur le « quoi » à fournir. Définir le contenu de l'ensemble de services de santé sexuelle et reproductive destiné aux jeunes n'est pas chose facile, mais ce que nous savons, c'est qu'un ensemble de la sorte doit promouvoir la santé sexuelle et reproductive des jeunes et leur bien-être, tout en leur apportant des options et des choix.

L'IPPF a défini un ensemble intégré de services essentiels de services portant sur la sexualité et la reproduction (EISE) que toutes les Associations Membres devraient mettre à disposition. Le mot « essentiel » se rapporte au fait qu'il s'agit là de l'ensemble minimum de services qui devraient être fournis à chaque point de prestation de service de l'IPPF. Il va sans dire que plus le choix présenté aux jeunes clients est large, mieux s'en faut.

Types de services SSR	Composantes essentielles
<b>1. Counselling</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Rapports sexuels et sexualité <b>ET</b></li> <li>b. Relations</li> </ul> <p>[Note : Les services de counselling constituent également une composante essentielle des autres types de services]</p>
<b>2. Contraceptifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Counselling, <b>ET</b></li> <li>b. Pilules contraceptives par voie orale, <b>ET</b></li> <li>c. Préservatifs [fournis aussi dans le cadre des IAG/IST et du VIH], <b>ET</b></li> <li>d. Contraceptifs injectables, <b>ET</b></li> <li>e. Au moins une méthode de contraception à action prolongée et réversible : dispositif/système intra-utérin (DIU/SIU) OU implants, <b>ET</b></li> <li>f. Au moins une méthode de contraception d'urgence : à base médicamenteuse <b>OU</b> DIU</li> </ul>
<b>3. Soins après un avortement sans risques</b>	<p>Au moins l'une des options suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>a. Avortement chirurgical provoqué, <b>OU</b></li> <li>b. Avortement médical provoqué, <b>OU</b></li> <li>c. Traitement en cas d'avortement incomplet, <b>ET</b></li> <li>d. Counselling avant et après avortement</li> </ul>
<b>4. IAG/IST</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Au moins une méthode de traitement IAG/IST, <b>OU</b></li> <li>b. Au moins un test en laboratoire IAG/IST, <b>ET</b></li> <li>c. Préservatifs [fournis aussi dans le cadre des contraceptifs et du VIH]</li> </ul>

Types de services SSR	Composantes essentielles
<b>5. VIH</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Counselling avant et après dépistage, <b>ET</b></li> <li>b. Test en laboratoire de statut sérologique VIH <b>OU</b> Tests de stadification et de surveillance du VIH, <b>ET</b></li> <li>c. Préservatifs [fournis aussi dans le cadre des IAG/IST]</li> </ul>
<b>6. Gynécologie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Examen pelvien manuel pour les clients symptomatiques, <b>ET</b></li> <li>b. Examen des seins manuel, <b>ET</b></li> <li>c. Frottis Pap <b>OU</b> autre méthode de dépistage du cancer du col de l'utérus</li> </ul>
<b>7. Soins prénatals et postnatals</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Confirmation de grossesse, <b>ET</b></li> <li>b. Soins prénatals de première nécessité, <b>ET</b></li> <li>c. Soins postnatals de première nécessité</li> </ul>
<b>8. Violence sexuelle et sexospécifique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>a. Dépistage de la violence sexuelle et sexospécifique, <b>ET</b></li> <li>b. Mécanismes d'orientation pour des services cliniques*, psycho-sociaux et de protection</li> </ul> <p>[* Note: Contraception d'urgence fournie à la rubrique Contraceptifs. Parmi les autres services cliniques pouvant sauver la vie, on compte le traitement présomptif d'IST et la prophylaxie de postexposition au VIH]</p>

**Par ailleurs, les principes suivants guident la prestation de l'EISE par toutes les Associations Membres de l'IPPF :**

1. L'intégration de services de santé sexuelle et reproductive, quel que soit le point d'entrée initial.
2. Assurer des services de haute qualité, efficaces et productifs, par l'utilisation de la *Boîte à outils d'assurance qualité EISE*.
3. Le délaissement d'une approche axée sur le fournisseur en faveur d'une approche axée sur le client, dans la perspective des droits fondés sur la satisfaction du client et les améliorations de la santé des communautés que nous desservons.
4. Assurer l'accès universel aux SSR et réduire autant que faire se peut les occasions manquées, en faisant attention :
  - Aux besoins des groupes vulnérables, particulièrement des femmes et des filles
  - Aux besoins des adolescents et des jeunes, qu'ils soient sexuellement actifs ou non.
5. Impliquer la communauté, particulièrement les femmes et les filles, pour qu'elles orientent et façonnent la réponse aux besoins en matière de sexualité et de reproduction, en tenant compte des considérations concernant l'égalité des sexes.
6. Faciliter le respect, la protection et la réalisation des droits humains, lesquels incluent les droits sexuels et reproductifs, en offrant des services axés sur le client non stigmatisants et sensibles aux jeunes.
7. Adopter un modèle de soins de santé élargi, qui incorpore les droits sexuels et humains des adolescents, des femmes et des hommes, l'égalité entre les sexes, respectueux de la culture et des valeurs de choix, de dignité, de diversité et d'égalité.
8. Rechercher la continuité des soins par le renforcement du partenariat et de l'orientation avec les plus hauts échelons des services cliniques, psychosociaux et de protection des agences gouvernementales et non gouvernementales qui adhèrent aux valeurs et aux objectifs de l'IPPF.
9. Assurer la démedicalisation rationnelle, sûre et acceptable des services SSR par le partage et/ou le transfert de tâches, le cas échéant.

## Tour d'horizon de la série

Chaque clé de la série adopte une approche légèrement différente en fonction de la diversité de la nature des sujets abordés. On retrouve néanmoins dans chaque publication les rubriques suivantes :

1. Présentation du sujet et son importance dans la perspective de la prestation de services conviviaux pour les jeunes
2. Une rubrique d'enracinement de chaque section dans les droits sexuels avec identification du droit le plus pertinent en fonction de chaque sujet
3. Les meilleurs conseils pour les professionnels de santé
4. Une bibliographie pour approfondir les recherches et la lecture

La série sur *Les clés* vise comme principal public les professionnels de santé. Nous envisageons toutefois que cette série sera utile à toute personne qui travaille dans les domaines de la santé sexuelle et reproductive, de la prestation de santé, du travail avec les jeunes, et des droits humains ou sexuels. Nous espérons que ces publications aideront les professionnels de santé à porter « un autre regard » sur leur travail et à travailler avec les jeunes pour veiller à ce que les services fournis répondent à leurs besoins, à leurs réalités et à leurs droits.

Chacun des cinq sujets suivants forme une « clé » de la série et plusieurs autres sont prévus d'être publiés au cours de l'année à venir :

- **Comprendre l'évolution des aptitudes :** Cette clé se concentre sur l'évolution des aptitudes des jeunes à prendre des décisions concernant leur propre santé sexuelle et reproductive. Elle énonce les principaux facteurs qui influent sur la capacité des jeunes à prendre des décisions autonomes, ainsi que les mesures pour les protéger de sévices ou d'exploitation.
- **Assurer la confidentialité :** Cette clé s'intéresse à l'importance d'établir un climat de confiance entre les jeunes clients et les prestataires. Elle se préoccupe également de la manière dont les cliniques peuvent favoriser ou entraver la confidentialité et comment l'absence de confidentialité peut retenir l'accès pour les jeunes.
- **Obtenir un consentement éclairé :** Cette clé met l'accent sur l'importance du consentement éclairé et de fournir aux jeunes suffisamment d'informations pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. Elle se penche également sur le cadre juridique qui existe en ce qui concerne les mineurs légaux, en donnant des exemples provenant d'Angleterre.
- **Célébrer la diversité :** Cette clé est axée sur la diversité des besoins auxquels les jeunes sont confrontés et l'importance de respecter les choix et de promouvoir la dignité dans un contexte clinique. Elle s'intéresse à la manière dont le choix autonomise les jeunes et sur les choix qui devraient être mis à la disposition des jeunes dans un cadre clinique.
- **Adopter une approche sexuelle positive :** Cette clé souligne la nécessité que les prestataires et le personnel adoptent une approche sexuelle positive en fournissant des services aux jeunes. Cela signifie accepter que les jeunes sont des êtres humains sexués et promouvoir des expériences sexuelles saines et agréables.

## Auteurs

L'IPPF a commandité la plupart des publications auprès de son personnel interne. Toutefois, il convient de remercier Ms Susie Daniel et Mr Simon Blake de leur expertise et de leurs contributions. Mr Blake a rédigé la clé sur le consentement éclairé aux côtés de professionnels de santé travaillant pour Brook, l'œuvre de bienfaisance traitant de la santé sexuelle des jeunes implantée au Royaume-Uni. Ms Daniel a apporté sa contribution en s'appuyant sur les décennies qu'elles a passées dans le secteur de la santé sexuelle et reproductive au Royaume-Uni et au-delà.

## Collaborateurs

La production de la série « Les clés » relève d'un effort d'équipe de l'IPPF et de partenaires externes. Nous nous étions engagés à faire en sorte que le projet représente de façon adéquate les points de vue des professionnels de santé au sein du réseau de l'IPPF et qu'il leur soit utile dans leur travail de tous les jours.

C'est à cette fin qu'un groupe consultatif composé de Chargés du programme jeunesse à chacun des six bureaux régionaux de l'IPPF, ainsi que des professionnels de santé ou des personnes qui travaillent avec les jeunes des Associations Membres de l'IPPF aux Philippines, en Palestine, au Népal, aux Pays-Bas, au Bénin et en Inde, ont été invités à contribuer à chaque rédaction et révision. Leur participation à ce processus a été à la fois précieux et une véritable source d'inspiration.

L'ancienne directrice générale de l'IPPF, Dr Gill Greer, a consacré des heures innombrables à corriger chaque publication ligne par ligne avec son fameux stylo rouge; elle mérite d'être dûment remerciée pour son attention aux détails ainsi que son engagement envers les droits sexuels des jeunes.

Publication en mai 2012 par la  
Fédération internationale pour la planification familiale

IPPF

4 Newhams Row

Londres SE1 3UZ

Royaume-Uni

tél. + 44 (0)20 7939 8200

fax + 44 (0)20 7939 8300

e-mail [info@ippf.org](mailto:info@ippf.org)

web [www.ippf.org](http://www.ippf.org)

Œuvre de bienfaisance britannique  
enregistrée sous le n° 229476